

**MOTION
AVEC DEMANDE D'EXAMEN PRIORITAIRE**

DÉPOSÉE PAR : Mme Mattea CASALTA AU NOM DU GROUPE « PARTITU DI A NAZIONE CORSA »

OBJET : SOUTIEN A LA PRODUCTION LOCALE

VU le Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation de Corse adopté par l'Assemblée de Corse en mai 2016 ;

VU la tarification avantageuse proposée par l'Office des Transports de la Corse, dans le cadre de la continuité territoriale et de la délégation de service public sur les transports maritimes, concernant l'export des produits locaux ;

VU l'ensemble des mesures proposées par la Collectivité de Corse, y compris lors de la crise sanitaire du Covid-19, en faveur du soutien des entreprises et des producteurs locaux ;

CONSIDERANT les nombreuses carences de notre territoire mises en lumière par la crise sanitaire du Covid-19 ;

CONSIDERANT les caractéristiques socio-économiques insulaires de la Corse essentiellement composée de TPE et PME ;

CONSIDERANT les handicaps déjà rencontrés par les entreprises et producteurs insulaires dans la pérennisation de leur activité ;

CONSIDERANT les difficultés supplémentaires rencontrées par ces entités à l'occasion de la crise sanitaire et économique récente et toujours d'actualité ;

CONSIDERANT le modèle de société et les modes de consommation majoritaires actuellement en vigueur en Corse qui font la part belle à la grande distribution et aux achats en ligne ;

CONSIDERANT l'emploi engendré par le développement de la production locale générée par les entreprises implantées sur le territoire ;

CONSIDERANT la nécessité de développer et de soutenir la production locale de richesses, tous secteurs économiques confondus ;

CONSIDERANT la qualité de la production locale qui a vocation à prendre place plus importante sur les marchés extérieurs ;

CONSIDERANT la balance commerciale de notre territoire, largement déficitaire ;

CONSIDERANT l'engouement suscité par les circuits courts, notamment dans l'agriculture, lors de la crise sanitaire du Covid-19 qui peine à se pérenniser ;

L'ASSEMBLEE DE CORSE

S'ENGAGE à intensifier ses efforts auprès des entreprises et producteurs locaux dans l'objectif de soutenir la production locale, de favoriser le développement des circuits courts ainsi que de permettre une hausse significative des volumes d'export des produits réalisés sur notre territoire ;

INCITE les corses à préférer, autant que possible, un mode de consommation directe dit du producteur au consommateur.